RAPPORTS ET COMMUNICATIONS

I

REMARQUES SUR L'ÉTYMOLOGIE LATINE

PAR A. ERNOUT

Professeur à la Faculté des lettres et à l'École des Hautes-Études.

Ce qui frappe dans les dictionnaires étymologiques aujourd'hui en usage, qu'il s'agisse de langues anciennes ou de langues modernes, c'est l'indifférence qu'ils professent vis-à-vis des mots dont ils se proposent de donner l'origine. Que l'emploi en soit rare ou fréquent, correct ou vulgaire, technique ou commun — ou les deux à la fois —; que l'apparition en soit ancienne ou tardive, que le mot ait eu ou non une descendance, qu'il ait cédé, au cours du temps, la place à un dérivé ou à un substitut, qu'il ait formé, soit pour le sens, soit pour la forme, groupe avec d'autres mots, et qu'à l'intérieur de ce groupe des actions réciproques se soient exercées de l'un à l'autre; bref, que ce mot ait eu, ou non, une histoire à l'intérieur de la langue à laquelle il appartient, on dirait que les étymologistes ne s'en préoccupent pas. Leur tâche est faite, leur semble-t-il, une fois que sous une rubrique grecque, latine, sanskrite, ou autre, ils ont mis un certain nombre de formes tirées de langues congénères, et plus ou moins semblables (au moins en ce qui concerne la forme, car le sens ne joue souvent dans l'étymologie moderne qu'un rôle secondaire) au mot dont il s'agit d'établir la filiation et la parenté. Du reste, si les langues parentes ne fournissent pas de mots précis qui soient identiques ou comparables au mot envisagé, il reste la ressource des racines; et avec les élargissements par les suffixes, les variations des bases, les additions de voyelles prothétiques, d'infixes ou de préfixes, toutes les ressources des alternances, avec une interprétation large et complaisante des « lois » phonétiques, il n'est aucun mot, pour ainsi dire, qui demeure irréductible, et dont on

n'arrive à donner l'étymologie, ou du moins une étymologie. Les quelques raretés qu'on laisse inexpliquées ne sont là, dirait-on, que pour inspirer confiance au lecteur dans la solidité des autres étymologies qu'on lui propose : les exceptions constituent une sorte de brevet de loyauté que l'étymologiste se décerne à lui-même. Mais avec ce système il arrive que les mots, dans les dictionnaires de cette sorte, arrivent à perdre toute espèce de physionomie propre. Ce sont des abstractions, des entités qui fournissent matière à des spéculations plus ou moins vraisemblables, plus ou moins ingénieuses, mais qui ont dépouillé toute réalité concrète et vivante. Et ceci est tellement vrai que, si l'on compare entre eux différents dictionnaires étymologiques, on est frappé de la similitude absolue de leurs différents articles. Qu'on prenne dans un dictionnaire étymologique latin l'article *ferō*, dans un dictionnaire étymologique grec l'article φέρω, dans un dictionnaire sanskrit l'article *bhárati*, zend l'article *baraiti*, irlandais l'article *do-biur*, *berim*, gotique l'article *bairan* (v. h. a. *beran*, all. mod. *gebären*), v. slave l'article *bera*, arménien l'article *berem*, on verra que tous se recouvrent exactement et sont interchangeables. Seul l'en-tête diffère; mais ce sont les mêmes matériaux qui servent aux uns et aux autres; et l'on croirait avoir affaire à un unique jeu de fiches que les différents auteurs de dictionnaires se seraient communiqué et transmis avec complaisance. En dehors de l'essai fort intelligent et pénétrant, mais incomplet et du reste un peu élémentaire, tenté par Bréal et Bailly dans leur *Dictionnaire étymologique latin*, aucun de nos dictionnaires étymologiques actuels n'a été conçu spécialement en vue de la langue dont il porte le nom sur son titre; aucun ne peut servir à fixer le sens véritable et l'emploi d'un mot, et c'est pourtant, si l'on se rapporte au sens de ἐτυμολογία que les Latins ont exactement calqué dans leur transcription *ueriloquium*, l'objet propre de la recherche étymologique. Nos dictionnaires, à ce point de vue, pourraient éveiller dans l'âme des philologues les mêmes défiances et les mêmes critiques que soulevèrent les premières reconstructions un peu hasardeuses de la grammaire comparée, quand elles n'étaient fondées ni sur une observation rigoureuse des lois phonétiques et morphologiques, ni sur une connaissance précise des développements propres à chaque langue, de son évolution particulière, et des conditions dans lesquelles étaient apparus les phénomènes

envisagés. Un philologue un peu averti, ou même seulement doué de simple bon sens, s'étonnera par exemple qu'un dictionnaire étymologique connu, estimé, qui forme un recueil utile de faits et de documents en général exactement transmis, néglige systématiquement de donner le genre des substantifs, qu'il n'indique pas s'ils sont usités au singulier ou au pluriel, et si l'emploi du singulier n'est pas postérieur à celui du pluriel (ou inversement); qu'il passe sous silence les accidents de leur déclinaison qui peuvent renseigner sur leur forme première, comme l'existence d'un double ablatif en *-ī* et en *-e*, ou d'un double génitif pluriel en *-um* et en *-ium;* qu'il omette souvent la quantité et toujours la quantité des finales; que, pour les prépositions, il ne dise pas régulièrement de quel cas elles sont accompagnées; que, pour les verbes, il ne signale pas si la conjugaison en est défective ou supplétive, s'ils présentent ou non des traces de conjugaison athématique, qu'il n'en donne pas les temps primitifs, même lorsqu'ils présentent des anomalies. Pour le sens, de même, c'est le plus banal qui est choisi, sans aucun souci de fixer le sens premier du mot dans la langue, et qui permettrait de le rattacher à son ancêtre indo-européen ou à ses congénères des langues parentes, en même temps que d'en suivre l'évolution dans son propre milieu. Quant aux formations dérivées ou composées d'un mot simple, et aux éclaircissements et aux précisions qu'elles peuvent apporter au sens, quant aux survivances des formes latines dans les langues romanes, aux créations nouvelles ou aux conservations que la langue vulgaire nous permet d'entrevoir, il n'en est naturellement pas question. Tout ce qui est activité propre de la langue envisagée, tout ce qui fait sa vie, sa physionomie, son originalité, tout cela est écarté, et on a l'impression que pour l'auteur du dictionnaire la question n'existe pas.

*
* *

Or, il n'est pas un de ces points à propos duquel des problèmes ne se posent, des difficultés ne surgissent, qu'il conviendrait au moins de signaler, sinon de résoudre. C'est une indication insuffisante à propos de *aequor, -oris* que d'écrire « *aequor, -ŏris* « *Ebene* » *poet.* « *Meer* », *s. aequus* », sans mentionner le genre neutre du substantif, et sous *aequus* d'établir une filiation de sens aussi lâche et dont le développement soit aussi mal précisé que

celle-ci : « *eben* », *übertragen* « *geeignet, passend* », *auch* « *propitius, benignus* » *(vgl. nhd. ein ebener Mensch)*; « *gleich ähnlich* ». C'est, d'autre part, renverser l'ordre normal que de faire figurer *aequus* après *aequor*. Un dictionnaire étymologique n'est pas un dictionnaire alphabétique; et le simple y doit figurer avant le dérivé ou le composé, quitte au besoin, si la clarté l'exige, à faire figurer le dérivé à son ordre alphabétique, avec un renvoi au simple. Ne vaudrait-il pas mieux écrire : *aequus, a, um* (ancien *aiquos;* cf. *aiquom*, S. C. Bacch. *C. I. L.*, I², 581,26) : « plan (dans le sens horizontal) » *locus ad libellam aequus* Varr., *R. R.*, 1, 6 fin., joint à *planus* par Cic., *Caec.*, 17 fin, *aequus et planus locus;* d'où « uni, qui ne présente pas d'aspérités », cf. Dion. Hal., *Ant.*, 12, 4 : αἴχον (graphie correspondant à la graphie latine *aecum*)... ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων τὸ μηδεμίαν ἔχον ἐξοχὴν καλεῖται. Le *in aequom locum deducere* de Sall., *Iug.*, 42, correspond au εἰς τὸ ἴσον καταβαίνειν de Xénophon, *An.*, 4, 6, 18. De ce sens physique sont dérivés des sens moraux :

1° « Égal, ne penchant d'aucun côté », et par suite « juste, équitable, impartial », sens qui comporte souvent une nuance laudative, ce qui fait que *aequus, aequitās* arrivent à s'opposer à *iūs, iūstus;* cf. Seru., *in Aen.*, 2, 426 : « *iustum secundum leges uel aliqua ratione constrictum, aequum iuxta naturam* »; Don., *Ter. Ad.*, p. 51 : « *ius est quod omnia recta atque inflexibilia exigit, aequitas est quae de iure multum remittit* ».

2° Dans la langue militaire le *locus aequus* était considéré comme le meilleur pour combattre; *aequus* a pris dès lors le sens non seulement de « impartial », mais même de « avantageux, favorable »; cf. Caes., *B. C.*, 1, 85, 2 : « *qui etiam bona condicione et loco et tempore aequo confligere noluerit* », sens qui s'est étendu également aux personnes, e. g. Ou., *Tr.*, 1, 2, 6, *aequa Venus Teucris, Pallas iniqua fuit.*

De *aequus* sont dérivés deux substantifs : *aequĭtās, -ātis* f., *aequor, -ŏris* n., que la langue a différenciés dans l'emploi. *Aequitās* a été spécialisé dans le sens moral et abstrait de « équité », avec la même nuance favorable que dans *aequus*, cf. Cic., *De Or.*, 1, 56, 240, *pro aequitate contra ius dīcere; aequor*, dans le sens concret de « surface plane », cf. Enn., *Ann.*, 137, *tractatus per aequora campi*, Col. 8, 17, 3, *maris aequor*, d'où absolument *aequor* chez les poètes dans le sens de « surface de la mer », et

« mer », cf. Varr., *L. L.*, 7, 23 : « *aequor mare appellatum quod aequatum cum commotum uento non est* », et Non., 65, 17 : AEQVOR, *ab aequo et plano Cicero Academicorum lib. II uocabulum accepisse confirmat* (fr. 3) : « *quid tam planum uidetur quam mare? E quo etiam aequor illud poetae uocant* », sens qui est déjà dans Ennius, *Sc.* 367 V², *et aequora salsa ueges ingentibus uentis.* Ce n'est donc pas par simple pléonasme que Virgile écrit conformément au sens ancien, *Aen.*, 2, 780 :

longa tibi exsilia et uastum maris aequor arandum

ou *Georg.*, I, 469 :

tempore quamquam illo tellus quoque et aequora ponti

et l'emploi qu'il fait du mot en l'appliquant à la surface calmée des eaux du Tibre (*Aen.*, 8, 89 et 96) montre qu'il en connaissait toute la valeur.

Par la formation, *aequor* s'apparente aux noms dérivés d'adjectifs en *-or*, *-ōris* du type :

aegror	*aeger*
albor	*albus*
amāror (Lcr. Vg.)	*amārus*
ardor	*aridus*
lēuor (Lcr.)	*lēuis*
nigror	*niger*

cf. encore, sans que l'adjectif correspondant soit attesté, *candor*, *tepor* (en face de *candeō*, *tepeō*; *candidus*, *tepidus*), etc. Mais tous ces noms ainsi formés sont en latin masculins et ont un *-ō-* aux cas obliques : *aegrōrem*, *candōrem*, etc., l'*ŏ* du nominatif étant dû à l'abrègement phonétique de toute voyelle longue devant *r* final. Il n'y a guère que *rōbur*, *rōbŏris* (*rōbor*), dérivé de l'adjectif *rōbus*, qui soit dans le même cas : *rōbur* désigne le cœur de chêne ou de toute espèce de bois coloré en rouge, et aussi le chêne rouge, le rouvre. Le dérivé *rōbustus* de *rōbur* montre que l'*r* de *rōbur*, et par conséquent de tous les substantifs semblables, représente un ancien *s*; *robur* remonte à un ancien **rōbŏs* (forme dialectale issue de **reudhŏs*); *rōbur*, *-ŏris* avec son genre neutre et sa voyelle brève s'oppose à *rŭbor*, *-ōris* (de *rŭber*), masculin à

voyelle longue. L'existence du couple alternant en genre et en quantité :

rōbŭr (**rōbos*, **rōbus*) n. *rōbŏris*

et

rŭbor (substitué à *rŭbōs*) m. *rŭbōris*

avec la différence de sens qui s'y attache permet d'expliquer le genre de *aequor*. *Rubor* masculin, comme *aegror*, *albor*, *amāror*, *ardor*, *lēuor*, *nigror*, *candor*, *tepor*, etc., est un abstrait désignant « la qualité, le fait d'être rouge » ; *rōbur* est un mot concret désignant une chose, un objet, le « cœur du chêne », et par extension le « chêne rouge » lui-même. Même différence de genre, justifiée par la même raison, entre *fulgor*, *-ōris* m. « éclat, fait d'être éclatant », et *fulgur*, *-uris* n. « éclair ». De même *aequor* désigne non pas « la qualité, le fait d'être plan, uni », mais un objet uni, « plaine », ou « surface de la mer ». Que l'on songe au genre de *mare*, et l'on verra combien cette différence se justifie en latin.

C'est par les considérations de ce genre, relatives à l'animé et à l'inanimé, que l'on expliquera les genres, a priori en contradiction avec la quantité ou la formation, de *Venus*, *-eris* féminin, *arbōs*, *-ŏris* féminin malgré son *ŏ*, et, dans un autre type, de *cupidō*, *-inis* masculin en tant que personnifié et divinisé.

On fera une remarque analogue à propos de *marmor*, *-oris* neutre.

Le dernier en date des dictionnaires étymologiques grecs, celui de M. Boisacq, indique sous le mot μάρμαρος que « lat. *marmor* est l'emprunt gr. μάρμαρος influencé dans sa finale par les substantifs en *-or* », et il renvoie à Prellwitz[2], 282, Walde[2], 466. En effet Walde, sub uerbo, note : « *marmor*, *-oris* « Marmor » : gr. μάρμαρος ... *marmor* ist aus μάρμαρος in dessen späteren Bed[eutung] entlehnt (Weise, Saalfeld) und dann in der Endung durch die Subst. auf *-or* beeinflusst ». On ne saurait trouver concordance plus étroite dans l'enseignement, harmonie plus touchante dans la doctrine. Cependant, ni l'un ni l'autre de ces érudits ne songe à signaler que *marmor* est neutre en face de μάρμαρος masculin (ou féminin), et aucun des deux ne s'est posé la question de savoir pourquoi, s'il a été influencé par les substantifs en *-or*, le mot n'est pas masculin en latin. Et pourtant ç'aurait été le cas de saisir un caractère essentiel de la langue latine qui est de donner

aux noms de matière le genre neutre. C'est là un des traits qui la distinguent du grec : que l'on compare :

argentum n.	ἄργυρος m.
aurum n.	χρυσός m.
aes n.	χαλκός m.
ebur n.	ἐλέφας m.
plumbum n.	μόλυβδος, μόλιβος m.

Qu'il y ait parenté étymologique entre les termes comme dans *argentum* ἄργυρος, ou différence d'origine comme dans *aes*, *aurum* et χαλκός, χρυσός, ou emprunt, réalisé indépendamment dans chacune des deux langues, d'un même mot à une langue étrangère, comme c'est le cas pour *plumbum* μόλυβδος μόλιβος, et peut-être pour *ebur* ἐλέφας, on voit avec quelle régularité la différence s'affirme. Il y a là deux conceptions opposées dont la constatation peut apporter un éclaircissement précieux à l'esprit des langues, et par suite à la mentalité de ceux qui les parlaient.

*
* *

D'autres fois la notation du genre, sans avoir d'aussi importantes conséquences, fournit une utile contribution à l'étude de certains concepts, ou permet de constater les influences que des groupes de sens voisins ont exercées l'un sur l'autre. C'est ne donner qu'une part de la vérité, et c'est méconnaître singulièrement les faits latins que d'écrire : *aevum* « Ewigkeit; Zeitlichkeit, Lebensdauer; Zeitalter : bis aufs Geschlecht = got. *aiws* », etc. Le *bis aufs* exclusif, M. Walde n'aurait pas commis la faute de l'écrire s'il avait suivi moins fidèlement les en-tête du *Thesaurus*. En réalité, chez les archaïques, *aeuos*, *aeuus* masculin est bien attesté, ainsi Plaute, *Poen.*, 1187 :

Iuppiter, qui genu' colis alisque hominum, per quem uiuimu' uitalem aeuom

Lucrèce, 2, 561 :

... aeuom debebunt sparsa per omnem

3, 605 :

non modo non omnem possit durare per aeuom.

Et l'on notera que dans ce dernier vers *omnem* est assuré par la métrique. Le plus souvent les emplois sont équivoques et ne per-

mettent pas de décider si le mot est masculin ou neutre; c'est le cas notamment pour Lucrèce, où, en dehors des deux vers cités qui tous deux témoignent en faveur du masculin, tous les autres exemples sont ambigus. Il faut arriver à Catulle, qui est un novateur, pour trouver un exemple de neutre, *Carm.*, 1, 6 :

omne aeuum tribus explicare cartis

encore serait-il facile de lire *omnem*. Le premier neutre incontestable est dans Virgile, *Aen.*, 6, 609 :

omne aeuum ferro teritur uersaque iuuencum
terga fatigamus hasta;

et l'on peut se demander si le genre masculin n'est pas le plus ancien, et si *aeuum* n'a pas été influencé par *tempus*. En tout cas, même si *aeuum* est contemporain de *aeuus*[1], il s'agirait là d'une différence de genre correspondant à une différence de conception; le masculin *aeuus*, comme le gr. αἰών, symbolisant l'activité du temps considéré comme une force animée. C'est cette conception du temps vivant et animé qui explique les emplois poétiques du mot, tels qu'on en trouve par exemple dans Lucrèce, 5, 306 :

Denique non lapides quoque uinci cernis ab aeuo

5, 314 :

nec ualidas aeui uires perferre patique
finiti

5, 379 et 1217 :

immensi ualidas aeui contemnere uires

5, 58 :

nec ualidas ualeant aeui rescindere leges

ou dans Virgile, *Aen.*, 11, 425 :

multa dies uariique labor mutabilis aeui
rettulit in melius

personnifications qui demeureraient inexplicables si l'on partait d'un neutre originel.

Il n'est pas indifférent non plus de noter que *ignis*, « le feu », dont

1. Ce qui est vraisemblable. L'existence d'un ancien neutre est attestée par le védique *ā́yuḥ* n. « vie, durée de la vie ».

l'aspect ne permet pas de trancher s'il est masculin ou féminin, est masculin, comme son correspondant sanskrit *agníh* (cf. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale* : La catégorie du genre, p. 219), et la constatation prendra toute sa valeur si on l'accompagne des citations de Varron qui montrent combien la notion du feu, principe mâle et générateur, était profondément ancrée dans l'esprit latin. Ainsi lit-on, *De Lingua Latina*, 5, 61 : *igitur causa nascendi duplex : ignis et aqua. Ideo ea nuptiis in limine adhibentur, quod coniungit hic, et mas ignis, quod ibi semen, aqua femina, quod fetus ab eius humore, et horum uinctionis uis Venus*, et *De Vita Populi Romani*, II (cité par Nonius, 182, 20) : *contra a nouo marito cum item e foco in titione ex felici arbore et in aquali aqua adlata esset*; cf. encore Lactance, *Inst. diu.*, 2, 9, 21 : « *alterum enim quasi masculinum elementum est, alterum quasi femininum, alterum actiuum, alterum patibile. Ideoque a ueteribus institutum est ut sacramento ignis et aquae nuptiarum foedera sanciantur* », et les passages concordants d'auteurs indiqués *ad locum* par Gœtz et Schœll dans leur édition du texte de Varron.

Le nom racine *lūx, lūcis*, — qu'on chercherait vainement dans Walde sous une rubrique spéciale, et en tête d'un article — (il faut aller le découvrir sous *lūceō*, comme si le nom était dérivé du verbe), — est féminin, et ceci représente sans doute l'état indo-européen : c'est le genre, en effet, de toute cette catégorie de formations : ainsi *pāx, pācis; lēx, lēgis; nex, nĕcis; prex, prĕcis* (usité surtout au pluriel *precēs, precum*); *uox, uōcis; arx, arcis*, cf. gr. ὤψ, ὦπος. Toutefois, à l'époque archaïque, on trouve le mot au masculin, comme Nonius l'a déjà signalé 210, 8 sqq. : Lvx *feminini est generis. Vergilius in Bucolicis* (7, 43) :

si mihi non haec lux toto iam longior anno est.

Masculini. Plautus Aulularia (748) :

luci claro disripiamus (*de-* var.) *aurum matronis palam.*

Varro Bimarco (67) : « *Nos ergo nihil egimus, quod legem Lucanam luci claro latam non latam scutulans*'+[1]. » *Idem Synephebo*, περὶ ἐμμονῆς (512) : « *hodie, si possumus quod debemus populo in*

1, Texte de Lindsay. La fin de la citation est évidemment corrompue et a été corrigée de diverses manières. Mais le témoignage relatif à *luci claro* subsiste.

foro medio luci claro decoquere ». — *M. Tullius de Officiis liber III* (112?) : x x x
x x x[1] (Com. pall. inc. 70) :

et cum prior ire luci claro non queo.

Il serait facile d'allonger la liste des exemples. Ainsi Plaute a encore *Cist.*, 525 :

poste autem cum primo luci cras nisi ambo occidero

L'inscription latine qui se trouve gravée sur la même table de bronze que la loi osque de Bantia, *C. I. L.*, I², 582 porte à la ligne 4 : *neiue is in poplico luuci praetextam neiue soleas h[abet]o.* Enfin dans Lucrèce, 2, 806, l'Oblongus et le Quadratus s'accordent pour écrire :

caudaque pauonis, largo cum luce repleta est

qu'il est arbitraire de corriger en *larga*. On voit sans peine quelle influence a pu agir sur le genre de *lūx;* c'est évidemment celle de *diēs*, dont le genre masculin remonte à l'indo-européen. A défaut d'autre témoignage, le juxtaposé *Diespiter* suffirait à le prouver; il suffit de rappeler les adverbes anciens *hodiē*, *merīdiē*, etc. Mais l'aspect phonétique de *diēs* le rangeait dans la catégorie de noms en *-iē-* qui étaient tous féminins; d'un autre côté, il formait couple avec *nox*, dont le genre féminin est aussi ancien que le genre masculin de *diēs* : ainsi gr. νύξ, gotique *nahts*, lituanien *naktis*, etc. Soumis à ces deux influences, *diēs* a oscillé entre le masculin et le féminin; cf. allemand *des Nachts* d'après *des Tages*. Probus enseigne *Cath.*, *G. L. K.*, IV, 5, 14, « *unde dies genere feminino declinanda est, quoniam nullum nomen latinum inuenitur generis masculini ablatiuo singulari producto ē terminatum* »; tandis que pour le pluriel le genre masculin est seul enseigné comme correct, ainsi par Charisius, *G. L. K.*, I, 31, 13, « *sciamus pluraliter feminine* « *hae dies* » *et* « *has dies* » *non oportere nos dicere, quamuis singulariter feminine dicamus* ». Varron, au témoignage de Charisius, *G. L. K.*, I, 110, 15, avait essayé d'utiliser sémantiquement cette communauté de genre[2] : « *Varro autem distinxit, ut mascu-*

1. Ici le texte de Nonius présente une lacune dans laquelle devaient figurer et la citation de Cicéron et le nom de l'auteur comique auquel appartient la citation qui suit.

2. Sur une différenciation comparable en arménien, cf. Meillet, *loc. laud.*, p. 223.

lino genere unius diei cursum significaret, feminino autem spatium » ; cf. Thesaurus, V, 1022, 75 sqq. En fait, comme le remarque Nonius lui-même qui reproduit cet enseignement, p. 522, 1, la distinction n'a jamais été observée. « *Diem uolunt, cum feminino genere dicimus, tempus significare; masculino diem ipsum. Nos contra inuenimus. Turpilius Paedio* (158) :

quando equidem amorem intercapedine ipse leniuit dies;

id est : ipsum tempus. Pacuuius Duloreste (115) :

gnatam despondit : nuptiis hanc dat diem.

Vergilius Aeneidos lib. II (132) :

ergo (*iamque* Vg.) *dies infanda aderat. Mihi sacra parari.* »

Et l'on trouve sur la même ligne, dans une inscription ancienne, la *lex Acilia repetundarum*, qui date de l'an 631 ou 632 de Rome (123-122 avant J.-C.) : *ubi ea dies uenerit quo die iusei erunt adesse*. Mais cette hésitation a eu pour conséquence que l'influence de *diēs* n'a pas été assez forte pour transformer définitivement le genre de *lux*, et les exemples de *lux* masculin demeurent isolés.

*
* *

On voit l'importance du genre dans l'histoire des noms, et tout le parti qu'en peut tirer l'étymologiste. L'étude de la forme n'est souvent pas moins suggestive. Le latin, par exemple, établit dans la troisième déclinaison une distinction fondamentale au génitif pluriel entre les thèmes consonantiques et les thèmes en *-i-* :

dux	*ducum*
caput	*capitum*

en face de :

cīuis	*cīuium*
ars	*artium*.

Tel est l'état des faits, en gros. Mais il s'en faut que les deux groupes soient aussi nettement séparés que la théorie ne le fait prévoir; il y a des flottements nombreux, et il arrive même qu'un mot ait les deux formes. Varron signale, par un hasard heureux, un génitif *dentum* de *dens*, *L. L.*, 8, 67 : « *Nam quid potest similius esse quam gens, mens, dens? Cum horum casus patricus et accu-*

satiuus in multitudine sint dispariles : nam a primo fit gentium et gentis, utrubique ut sit<I>, ab secundo mentium et mentes, ut in priore solo sit I, ab tertio dentum et dentes, ut in neutro sit. » Dans la troisième édition de la grammaire latine de R. Kühner, revue par Holzweissig, t. I, p. 312, l'indication de Varron est qualifiée d'étrange : « merkwürdiger Weise gibt Varro, 8, § 67, *dent-um* an. » Le dictionnaire de Walde ne la signale pas. En fait, il n'y a rien qui montre mieux le caractère consonantique du thème de *dens*, et par là même des participes présents masculins, en *-ens*, *-entis*, puisque *dens* est un ancien participe de *edō* « manger »; il n'y a rien non plus qui fasse plus clairement apparaître l'identité de *dens* et de gr. ὀδούς ὀδόντος.

Fait plus important : certains substantifs en *-is*, classés parmi les parisyllabiques, ont néanmoins un génitif en *-um*. Ainsi on a :

canis : canum

(seule forme attestée, de même que l'ablatif est toujours en *-e*; cf. *Thes.*, III, 253, 22 sqq.).

iuuenis : iuuenum

(Ennius, *Sc.*, 126 :

ignotus iuuenum coetus alterna uice)

mensis : mensum

(attesté par exemple dans Pl., *Most.*, 81 :

paucorum mensum sunt relictae reliquiae

où les mss. ont *mensuum;* mais le vers réclame un dissyllabe; et *mensuum* est une correction de grammairiens, pour qui l'ancien génitif *mensum* apparaissait comme inintelligible).

panis panum

(*panum* est la forme donnée par Verrius Flaccus, cf. Charisius, *G. L. K.*, I, 69; *panium* est la forme que préférait César dans son traité *De Analogia*, cf. Funaioli, *Grammaticae romanae fragmenta*, p. 149, 8 [18], on voit tout de suite pour quelles raisons);

apis apum

doublet de *apium*, cf. Neue-Wagener, *Formenl.*², p. 259.

Ces génitifs *canum*, *iuuenum*, *panum* constituent des traces précieuses d'un état ancien que le reste de la flexion ne permet

plus d'entrevoir. Pour *canis*[1] et *iuuenis*, en effet, il s'agit d'anciens thèmes en *-n*, cf. pour le premier gr. κύων gén. κυν-ός, skr. védique *çūva*, skr. classique *çvā* gén. *çúnaḥ* (thème *çvan-*); pour le second skr. *yúvā* gén. *yūnáḥ*, zend *y(a)van-* gén. *yūnō*. Pour *mensis*, le thème ancien était en *-ns*, **mens-* (forme dans laquelle l'*s* appartient bien au thème et ne doit pas être confondu avec l'*s* morphème du nominatif), cf. gr. attique μήν, ionien μείς gén. att. μηνός, lesbien μηννος, d'un thème *μηνσ- (cf. Boisacq, *Dict. étymol. de la langue grecque*, s. u.), skr. *mās-* et *māsa-h*, zend et v. perse *māh-*, « lune, mois », etc. Or, si le latin a conservé des flexions à nasale du type *homō* (de **homōn*) *hominis*, *praedō* de (**praedōn*) *praedōnis*, *termen terminis* avec un nominatif sans désinence, une flexion du type **iuuē(n)* **iunis* était sans analogue[2]. Il a donc commencé par normaliser le paradigme et à y introduire la voyelle du nominatif : génitif *iuuenis*, etc. Restait à faire rentrer dans un type normal le nominatif aberrant **iuuē*. On constate en latin une tendance à réduire le nombre des imparisyllabiques : à *bōs* se substitue un nominatif *bouis*, à *Iuppiter*, *Iouis* déjà dans Ennius, à *sus*, *suis* (Varron, *L. L.*, 10, 7); le correspondant latin de ναῦς est *nauis*, celui de l'ionien attique οὖς, c'est *auris;* le thème de *naris* est un thème consonantique **nās-*, etc. Ainsi s'explique naturellement le nominatif *iuuenis*. Le détail des faits est moins clair pour *canis* parce que l'*a* du mot n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante ; mais c'est sans doute aussi sur un génitif à voyelle réduite **kᵒn-es*, qui aboutissait phonétiquement à *canis*, comme le montre *manēre* de **mᵒnē-* (cf. Meillet, *Introduction*[5], p. 89), que le nominatif a été reconstruit. En ce qui concerne le thème *mēns-*, une flexion **mēns(s) mēns-is* apparaissait comme sans exemple : les nominatifs en *-ns* que l'on rencontre à date historique sont le résultat de contractions et d'assimilations : un autre ancien thème en *-ns*,

1. Ou *canes;* cf. Varron, *L. L.*, 7, 32, et *Thesaurus* III, 253, 20 sqq.

2. On sait que le latin ne possède pas non plus de thèmes en *m-*, sauf *hiem-s*. Le mot qui signifie « terre » *humus* est un ancien thème en *-m-*, comme le montre la comparaison du grec χθών de *χθώμ, χαμαί. On enseigne que le nominatif *humus* de **homos* a été rebâti sur le locatif *humī*, qui était la forme d'emploi le plus fréquent. C'est assez vraisemblable, mais cette création analogique a été favorisée par le fait que le latin répugnait à des nominatifs tels que **homs*. Il est à noter qu'à côté de *hiems* se développe la périphrase *hibernum tempus* qui a seule subsisté dans les langues romanes ; cf Meyer-Lübke, *Roman. etymol. Wörterb.*, s. u. Dans les thèmes en *-n* eux-mêmes, « le vocalisme *e* est exceptionnel : *pecten*, *flāmen*, *liēn*, *rēn*, *sanguen* (Lucrèce, I, 837, 860; à côté de *sanguis*) » (Meillet-Vendryes, *Traité de gramm. comp. des langues classiques*, p. 440).

celui du nom de « l'oie », gr. χήν gén. χηνός (thème **ghans-*, cf. vieux haut allemand *gans*, lituanien gén. pl. *žąs-ũ*, etc.), y a été allongé en *anser*, *anseris*, à l'aide d'un suffixe *-er*[1] qui semble avoir eu une certaine fortune à un moment donné dans ce rôle de « normalisateur » de flexions anomales, comme on le voit d'après Varron, *L. L.*, 8, 74, « *neque oportebat consuetudinem natare, alios dicere boum greges, alios bouerum, et signa alios Ioum alios*[2] *Iouerum, cum esset ut Iouis bouis struis et Iouem bouem struem Ioui boui strui; nec cum haec conuenirent in obliquis casibus, dubitare debuerunt in rectis, [prop] in quibus nunc in consuetudine aliter dicere, pro Iouis Iupiter, pro bus bos, pro stru[u]s strues* », et Charisius, *G. L. K.*, I, 54, 25 sqq., qui signale *lapiderum*, *regerum* chez l'annaliste Cn. Gellius, *nucerum* chez Coelius Antipater. Plaute lui-même emploie *sorderum* (de *sordēs*[3]), *Poen.*, 314 :

uiden tu? pleni oculi sorderum qui erant, iam splendent mihi.

Il est vraisemblable que *assis* et *asser* sont eux aussi des élargissements de *as(s)*, *assis* qui a dû à son caractère de terme juridique de garder inchangé son aspect ancien. Il est probable que la langue commune a dit de bonne heure *assis* avec le sens de *as* au nominatif, comme le prouve l'emploi du génitif pluriel *assium*. Du reste, *assis* est la forme de nominatif usitée à l'époque impériale.

On trouve enfin, dans les inscriptions de basse époque, *mense-r(um)* au lieu de *mensium*, *C. I. L.*, III, 2400; V, 2791, et *Inscr. Neap.*, 967; *meserum*, *C. I. L.*, III, 2602; *mesero*, *C. I. L.*, VI, 2662; *misirum*, *Inscr. Neap.*, 5460; mais ici il s'agit d'une formation analogique récente d'après *diērum*, et l'on ne saurait y voir la conservation d'une flexion ancienne **menser* (ou **mensis*) *menseris*.

C'est donc aussi d'après le génitif *mensis* qu'a été reformé le nominatif *mensis*. *Canis*, *iuuenis*, *mensis* sont le produit d'une double action : tendance à normaliser des nominatifs anomaux, tendance à substituer à une flexion imparisyllabique une flexion

1. Ou *-is*, car *-er* peut avoir été tiré secondairement du génitif **ansisis*, devenu phonétiquement *anseris*; cf. *cinis cineris*. L'irlandais *géis* plaide en faveur de *-is*. Cf. l'existence des doublets *assis* et *asser*.

2. Peut-être le *alios; alios* fait-il allusion à des différences dialectales?

3. Il peut toutefois y avoir eu une ancienne flexion *sordēs*, **sorderis*, analogue à *pubēs*, *-eris*.

parisyllabique. Mais la normalisation n'a pas été si parfaite qu'il ne soit resté quelque trace de l'existence de l'ancien thème consonantique justement dans ces génitifs *canum*, *iuuenum*, *mensum*. C'est une partie de la vie du latin que permet de saisir l'opposition *canis* / *canum; iuuenis* / *iuuenum; mensis* / *mensum*[1].

Nous sommes moins bien placés pour parler de *pānis* et de *apis* dont aucune étymologie satisfaisante n'a été proposée. Mais la comparaison de *canis*, *iuuenis*, *mensis* porte à croire que les génitifs *pānum*, *apum* doivent être anciens, et que là, encore, il s'agit peut-être d'une ancienne flexion imparisyllabique : **pā(n)*, *panis; *ap-s*, *apis*.

A ces cas se rattache enfin le cas de *uātēs*, gén. pl. *uātum*, dont le thème est consonantique, comme le prouve la comparaison du gothique *wōds*, « inspiré, possédé ».

Toujours en se plaçant au point de vue morphologique, c'est fort bien d'indiquer l'adjectif *pauper* sous la forme *pauper, -a, -um* : « **pau(o)-* (zu *pau-cus*) + **paros* (zu *pario*, *paro*, vgl. *opiparus*) ». C'est fort bien... mais ce n'est pas assez. Le lecteur en conclura que le latin n'a connu d'autre flexion que *pauper*, *paupera*, *pauperum*, alors que celle-ci est à peine attestée par les exemples du fém. sg. *paupera* attribués à Plaute par Priscien et Servius[2], — car on ne peut compter pour ancien le gén. pl. *pauperorum* qu'on lit dans la bouche d'un personnage de Pétrone, *Sat.*, 46, ou sur une inscription du IV^e^ siècle (Henzen, 7355), ou le nominatif sg. neutre *pauperum* qu'emploie Caelius Aurelianus, *Morb. chron.*, I. 1, 33. Pour le latin historique, il n'y a de forme vivante que *pauper*, *pauperis;* cf. Varron, *L. L.*, 8, 77 : « ... *si in his dominaretur similitudo, diceremus ut candidissimus candidissima, pauperrumus pauperrima, sic candidus candida, pauper*

1. Et aussi, peut-on ajouter, dans les ablatifs *cane, iuuene, mense*. Pour *canis* le seul ablatif attesté est *cane;* cf. *Thesaurus*, III, 253, 22. César, dans son traité *De Analogia* (Funaioli, *op. laud.*, frg. 21), enseigne bien qu'il faut dire *cani* à l'ablatif; mais c'est chez lui une création analogique qui n'a pas passé dans l'usage; cf. Charisius, *G. L. K.*, I, 122, 23, « *ne illa quidem ratio recepta est, quam C. Caesar ponit in femininis, ut puppim, restim, peluim* XXX; *hoc enim modo et ab hoc cani dicemus et ab hoc iuu<eni>* » *Iuuene* est constant, et Charisius rejette *ab hoc iuuenī;* cf. R. Kühner, *Ausführliche Gramm. d. lat. Sprache*, 2^e^ éd., p. 349; de même *mense*.

2. Vidul., fr. III, Lindsay *paupera haec res est;* Fabul. incert. fragm. XLVI, 167, Linds. *paupera est haec mulier;* tandis que Aulul., 174, on lit conformément à l'usage classique *scio quid dictura es : hanc esse pauperem. haec pauper placet.*

paupera ». Si *lux*, *dies*, *nox* nous ont permis de noter des influences de genre, *pauper*, *pauperis* est un exemple d'influence de flexion. Ce qui a fait passer *pauper* de la 2e à la 3e déclinaison, c'est évidemment l'analogie de *dives* avec lequel il forme un couple antithétique; cf. Hor., *Carm.*, 2, 18, 10, *pauperemque dives me petit;* Tite-Live, 4, 4, 9, *diuitibus ac pauperibus*, etc., de même que l'influence de *tristis* a transformé un ancien *hilarus* (encore dans Lucrèce, II, 1122) en *hilaris*. *Dīues* était trop bien défendu par sa forme pour pouvoir être attaqué. Dans la lutte d'influence, c'est *pauper*, en raison de sa physionomie ambiguë, qui devait avoir le dessous.

*
* *

Si l'on passe maintenant à l'examen des formations suffixales, on constate que le défaut des étymologistes est d'examiner les mots isolément, et de s'attacher à résoudre les problèmes sans faire les rapprochements et les comparaisons qui s'imposent. A un thème de substantif en *u-* correspond un dérivé en *-ūnus :* de *portus* dérive *Portūnus* conservé comme nom propre de dieu (cf. Varron, *L. L.*, 6, 3, 19, et Festus dans l'abrégé de Paul Diacre, 48, 25, éd. Lindsay) et comme adjectif dans les composés *opportūnus*, *importunus;* cf. en grec εὐθύς, εὔθυνος, ὑπεύθυνος. *Neptūnus* est donc, lui aussi, un dérivé d'un nom verbal en *-tu- : neptu- :* qui n'est plus attesté, mais qui a dû exister à un moment donné.

Quelque obscure que soit l'origine de ces appellations, il est vraisemblable que c'est la même formation que nous avons dans les indigitamenta *Mutunus*, *Tutunus* mentionnés par Arnobe et saint Augustin comme se rapportant à une divinité priapique.

Dès lors, on ne peut songer à dériver directement *Fortūna* de *fors*, et il faut nécessairement admettre qu'à côté du thème en *-i-* que représente *fors* issu de **bhṛt-is* a existé un thème en *-u-*, **fortus* issu de **bhṛt-us*. L'adjectif dérivé *fortuitus* vient du reste renforcer cette hypothèse; cf. *pītuīta* et gr. πίτυς d'un indo-européen **pītu-*, « résine, suc ». Mais qui a pu entraîner la disparition de **fortus?* C'est évidemment *sors*, thème en *-i-* comme *fors*, et dont le sens en était tellement voisin; *sorte ēuenīre* a entraîné *forte ēuenīre*; cf. sur les confusions entre *fors* et *sors* les indications suggestives du *Thesaurus*, VI, 1128, 20 sqq. A ces adjectifs en *-ūnus* correspondent des substantifs en *-ūnium : fortūna : infortūnium*, ou en *-ūnia;* cf. *pecūnia* issu de *pecu* peut-être par

l'intermédiaire d'un adjectif **pecūnus* qui n'est pas attesté. Nous voici amenés à poser pour expliquer *ieiūnus, ieiūnium*, dont aucune étymologie satisfaisante n'a été donnée, un substantif en *-u-* **ieiu-*, onomatopée expressive à redoublement qui est sans doute à ranger parmi les mots de la langue enfantine. De plus, si *fortuitus, pītuita* sont dérivés de *fortu-, pītu-, grātuitus* doit se ramener également à un nom **grātu-* qui lui aussi a disparu au profit d'un thème en *-i-, grātēs, -ium*. Et ceci confirme ce que nous savions d'autre part, je veux dire la caducité de la 4e déclinaison en latin. Ajoutons enfin que l'allongement de la voyelle du thème dans *Neptūnus, Portūnus, Fortūna* a son correspondant exact dans l'allongement de la voyelle dans les dérivés de thèmes en *-o-* : *Annōna* (*annus*), *Bellōna* (*bellum*), *Orbōna* (*orbus*), *Pōmōna* (*pōmum*); et outre que ce parallélisme de formation n'est pas sans intérêt en lui-même, il permet d'expliquer par ex. *colōnus* dérivé d'un **colus* dont nous ne possédions que le doublet *-cola* dans *incola*, etc.[1].

Le type s'est ensuite étendu au delà de ses limites, et des dérivés en *-ōnus, -ōna* ont été créés à des thèmes autres que les thèmes en *-o / e-* de la 2e déclinaison; de là, *patrōnus, matrōna; Mellōna*, « déesse du miel », et *Mellōnia; Pellōnia*, « déesse qui repousse les ennemis »; *caupōna* (*cōp-*) de *caupō, cōpō* (il est vrai qu'il a pu exister dans la langue vulgaire un masculin **cōpus* correspondant au féminin *cōpa*); et peut-être *talpōna* [*uitis*] qui paraît bien être dérivé de *talpa*.

*
* *

Le latin a une série d'adjectifs en *-cus*, dont quelques-uns avec un redoublement caractéristique de la consonne, qui marquent généralement une infirmité physique : *flaccus*, « aux oreilles tombantes, flasque (d'où *auriflaccus*), *siccus*, « sec », *broccus*, « broche », *caecus*, « aveugle », *mancus*, « manchot », *truncus*, « mutilé », *luscus*, « borgne », *raucus*, « enroué », etc. Cf. dans les substantifs des formations comparables comme *bucca, buccō; beccus*, etc. N'est-il pas singulier qu'on n'ait pas songé à en rapprocher *maccus*, et qu'on aille chercher pour expliquer ce sobriquet d'atellane, si purement, si authentiquement italique, un verbe grec μακκοάω d'Aristophane, ou un doublet μακκός de μακρός[2]? Dio-

1. Le *umbraticolus* que l'on prête à Plaute, *Truc.*, 611, doit se lire sans doute *umbraticulum*. C'est cette dernière forme que donne Lindsay, sans variante.

2. Cf. les références données par Walde, s. u.

mède a soin pourtant de nous enseigner que le nom est d'origine osque : « *in Atellana Oscae personae* [*inducuntur*] *ut maccus* », *G. L. K.*, I, 490, 20, et Apulée, *Mag.*, p. 325, 30, réunit dans un même groupe *macci et buccones*. Ce rapprochement nous éclaire définitivement : *maccus*, c'est l'homme aux grosses mâchoires, c'est le même type caricatural que *buccō*, *mandūcus*. Mais en même temps *maccus* vient confirmer l'étymologie qui voit dans *māla* **mak-s-lā*, et détruit l'hypothèse de Thurneyse qui, expliquant *māla* par un dérivé de *mandō*, était obligé pour rendre compte de *maxilla* d'imaginer une influence invraisemblable du groupe *āla* / *axilla*. Un dernier mot enfin sur ce type en *-cus :* à ces adjectifs en *-(c)cus* correspondent des dénominatifs en *-āre; siccus* / *siccāre; caecus* / *caecāre*, etc. Il n'est pas dès lors trop aventuré de faire remonter *peccāre* à un **peccus* non attesté, mais qui doit être à *pes* ce que *mancus* est à *manus*. Le sens de *peccāre* n'est pas, tout au moins à l'origine, le sens abstrait que lui donne Walde « fehlen, sündigen », et l'appartenance sémantique avec *pes* apparaît encore dans le vers d'Horace, *Ep.*, 1, 1, 9 :

> *solue senescentem mature sanus equum, ne*
> *peccet ad extremum ridendus et ilia ducat.*

Peccāre c'est notre verbe « broncher », c'est le grec σφάλλομαι, et le passage du sens physique au sens moral s'est effectué de la même manière, et indépendamment, dans les trois langues. D'un faux pas proprement dit, il s'est étendu à tout écart, « *peccare est tamquam transilire lineas* », dit Cic., *Parad.*, 3, 1, 20; à un écart de la langue, e. g. Plaute, *Bacch.*, 433 :

> *quom librum legeres si unam peccauisses syllabam*

à un écart de la chevelure :

> *unus de toto peccauerat orbe comarum*
> *anulus*

dit Martial, 1, 35, 2, et finalement à un écart moral, sens que la langue de l'Église a généralisé, et qu'exprime encore notre mot « pécher »[1].

1. Depuis que cet article a été rédigé, je me suis aperçu que cette étymologie de *peccāre* a déjà été donnée par F. de Saussure, cf. *Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure*, p. 599, n. 1. (Note de correction.)

*
* *

C'est encore une question de dérivation que soulève le cas de *nutrix*, et c'est toute l'histoire d'une petite famille que l'examen de ce cas va permettre de préciser. Dans le dictionnaire étymologique de Bréal et Bailly, il n'y a pas d'article *nūtrix*, mais un article *nūtriō* dont *nūtrix* est donné comme un dérivé ; pas d'article *nūtrix* non plus dans le dictionnaire de Walde qui, lui aussi, n'a qu'un article *nutriō*. Enfin, pour Bréal et Bailly, que suit M. Juret dans son *Manuel de phonétique latine*, p. 242, *nutrix* serait issu par haplologie d'un féminin **nutritrix* de *nutrītor*. C'est présenter le développement des faits latins d'une manière exactement contraire à la réalité. Ce qui est ancien en latin, c'est *nutrix*, ce n'est pas *nutriō*, encore moins *nutrītor*. *Nutrix* est un féminin bâti directement, avec le même suffixe qu'on retrouve dans *meretrix* (pour lequel aucun **meritor* n'est attesté), *genetrix*, sans doute sur la racine **sneu-* / **snu-*, « laisser couler goutte à goutte[1] », dont le sens fait suffisamment comprendre pourquoi il n'y a jamais eu, et n'a jamais pu y avoir de masculin **nutor*, et qui se retrouve peut-être dans le nom de la bru, *nurus*. En latin, le verbe **(s)nuere*, spécialisé dans le sens de « allaiter » ayant disparu sans doute par suite de son homonymie avec **nuō*, *-is*, *-ere*, qui n'existe plus comme verbe simple, mais dont subsistent les composés *adnuō*, *abnuō*, *renuō* et les noms dérivés *nūtus*, *nūmen*, ç'a d'abord été *alere* qui lui a servi de substitut, et c'est *alere* qu'on trouve chez les archaïques pour désigner le fait de nourrir un enfant au sein ; ainsi Livius Andronicus, *Trag.*, 38 :

quem ego nefrendem alui, lacteam inmulgens opem,

Plaute, *Mil.*, 698 :

quid? nutrici non missuru's quicquam quae uernas alit?

Térence, *Eun.*, 892 :

nutricem ... quae illam aluit paruolam

1. Cf. l'emploi que fait Catulle, 64, 19, de *nutrix* au sens de « *mamma* », ou « *papilla* » :

nudato corpore nymphas
nutricum tenus exstantes e gurgite cano,

si toutefois le poète n'imite pas une façon de parler grecque, comme le suppose Ellis qui rapproche la glose d'Hésychius : τιτθίον τιτθὴ τιτθὸς· μαστὸς ἢ τροφός.

Varron, *R. R.*, 2, 10, 8 : *matres familias ... pueros quos alerent;* Vitruve, 2 *praef.*, 3 : *natus infans sine nutricis lacte non potest ali;* cf. *Thesaurus*, I, 1706, 63 sqq. Du reste, le mot qui désigne le nourrisson est un ancien participe présent passif de *alō : alumnus;* et l'épithète appliquée aux nourrices et aux divinités nourricières, c'est *alma*, adjectif que la bonne langue emploie seulement au féminin; cf. Plaute, *Curc.*, 358 :

talos arripio, inuoco almam meam nutricem | Herculem

Lucrèce, 5, 230 :

almae nutricis blanda atque infracta loquela.

Puis de *nutrix* a été tiré un dénominatif pour exprimer l'idée de nourrir, mais le dérivé verbal le plus anciennement attesté, ce n'est pas *nutriō*, c'est *nutricō*[1] (qu'on trouve aussi sous la forme déponente *nutricor*), qui est déjà dans Plaute, e. g. *Merc.*, 509 (c'est une courtisane qui parle) :

namque edepol equidem, mi senex, non didici baiiolare
nec pecua rari pascere, nec pueros nutricare,

avec son dérivé *nutricātus*, *Mil.*, 650 :

o lepidum semisenem, si quas memorat uirtutes habet,
atque equidem plane educatum in nutricatu Venerio.

Lorsqu'il s'agit d'exprimer l'idée de père nourricier, Varron recourt de même à un dérivé de *nutrix*, *nutrīcius*, ainsi *R. R.*, 2, 1, 9, *quis Faustulum nescit pastorem fuisse nutricium qui Romulum et Remum educauit?* Quant à *nutriō*, il apparaît plus tardivement et il appartient d'abord à la langue poétique qui l'a peut-être créé pour éviter la lourdeur de *nūtrīcāre*, *nūtrīcārī;* et sans doute n'est-il pas bâti directement sur *nutrix*, mais sur le diminutif de tendresse analysé *nutrī-cula*. Cicéron ne l'emploie pas quoiqu'il connaisse *nutrix*, *nutrīcor* et *nutrīmentum*. Enfin, pour le masculin dérivé *nutrītor*, il n'est pas attesté avant Stace et Suétone. Ainsi, un article étymologique correct devrait suivre l'ordre suivant : *nutrix- nutrīco(r)*, *nutriō*, *nutrītor*, c'est-à-dire exactement l'inverse de celui qu'on rencontre d'ordinaire, et il faut renoncer à l'haplologie **nutri-trix>nutrix*, explication qui du reste

1. Comme de *cicātrix* le seul dérivé attesté est *cicātricor, -āris*.

se gardait bien, — et pour cause, — de faire la moindre allusion à l'origine du groupe *-tri-* dans *nutriō*. Il n'y a pas davantage d'haplologie dans *nouīcius* qui est un élargissement de *nouus*, comme *emptīcius* de *emptus*, et qui ne saurait provenir ni de **nouo-ueiq-ios* (Niedermann), ni de **nouo-uoik-ios* (Stowasser, Havet). Ce travail de mise en place chronologique donne, d'autre part, l'occasion d'assister à un phénomène de substitution qui intéresse à la fois l'histoire du vocabulaire latin et celle du roman. Le latin ancien disait *alere*. On voit, au cours de son évolution, la langue créer *nutrīre*, forme de dénominatif plus pleine et plus régulière, et mieux faite pour résister : le résultat, c'est qu'*alere* a disparu du vocabulaire roman, avec son dérivé *alumnus*, tandis que *nutrīre*, *nutrītiō* y sont abondamment représentés; cf. Meyer-Lübke, *Romanisches etymol. Wörterbuch*, 6006-6007.

*
* *

Genre, flexion, dérivation, on voit combien l'étude de ces questions peut être fructueuse si elle est faite avec un esprit systématique. Je voudrais enfin montrer que la détermination du sens n'est pas moins importante, et quel précieux secours elle peut être d'une part pour relier le mot que l'on étudie à son ancêtre indo-européen et à ses correspondants dans les langues congénères, et, d'autre part, pour expliquer sa dérivation et sa descendance en latin même et dans les langues romanes. A ce point de vue, nos dictionnaires étymologiques sont souvent d'une indifférence qui frise la trahison. Ils prennent la première définition qui leur est fournie par les dictionnaires rédigés en vue de l'explication des auteurs. Or, ce sens qui est en tête, c'est le sens qui est le plus usuel chez les écrivains de l'époque classique : ce n'est nullement le sens fondamental qui, le plus souvent, est peu ou mal attesté, et dans des textes d'une moindre importance littéraire. De là, souvent des définitions qui renversent l'ordre du développement sémantique, par exemple : *habeō, habēre : haben, halten;* ou qui suppriment le sens premier et rendent inintelligibles les rapprochements proposés, comme *faciō facere : tun, machen;* ou qui donnent pêle-mêle des sens différents ou même divergents sans se préoccuper d'en établir la filiation, au point qu'il est impossible au lecteur d'apercevoir comment le passage

de l'un à l'autre a pu se faire, comme : *agō, agere : treiben, führen, tun;* ou *dūcō, dūcere : ziehen, schleppen, anziehen, führen, (mit sich ziehen)*. Il n'est pas jusqu'aux substantifs les plus simples où la précision du sens n'apparaisse comme nécessaire à plus d'un titre. Prenons, par exemple, un mot aussi répandu, et de sens, semble-t-il, aussi bien défini que *māter, matris*. M. Walde le définit « Mutter » sans plus. C'est bien, en effet, le sens en gros, et il est facile de trouver des exemples pour l'illustrer : *si quidem istius regis (Anci Martii) matrem habemus, ignoramus patrem* dit Cicéron, *Rep.*, 2, 18, 33. Mais à cette signification générale et abstraite ne s'ajoute-t-il pas une nuance plus concrète qui en resserre l'emploi, et différencie le mot de *genetrix*, par exemple? Si on regarde les faits d'un peu plus près, on voit que si *genetrix* désigne la mère en tant qu' « engendreuse », *māter* s'applique à la mère considérée en tant que nourrice. *Aeneadum genetrix* dit Lucrèce en parlant de Vénus, qui, évidemment, ne peut passer pour avoir nourri tous les fils d'Énée. Cela est si vrai que *māter* s'emploie indifféremment de la mère proprement dite et de la nourrice, ainsi :

> *ita forma simili pueret uti mater sua*
> *non internosse posset quae mammam dabat,*
> *neque adeo mater ipsa quae illos pepererat*
>
> (Plaute, *Men. prol.*, 19-21);

> *Fecerat et uiridi fetam Mauortis in antro*
> *procubuisse lupam, geminos huic ubera circum*
> *ludere pendentes pueros et lambere matrem*
> *impauidos...*
>
> (Virgile, *Én.*, 8, 630-633.)

où Lejay note justement « *matrem :* leur nourrice ; *lambere* : téter ».

Le suffixe *-ter* qui est dans *mā-ter* n'offre pas de difficulté ni d'obscurité. Quant à l'élément radical *ma-*, c'est le même que nous avons dans le mot enfantin correspondant à *māter, mamma* que cite Varron dans le fragment de la *Ménippée* qui a pour titre *Cato uel de liberis educandis* (14), conservé par Nonius, p. 81, 2 : « *cum cibum ac potionem buas ac pappas uocent, et matrem mammam, patrem tatam* ». *Mamma*, qui présente le redoublement caractéristique des mots enfantins; cf. *abba, acca, atta, amma, abbō*, désigne à la fois le sein que l'enfant tette, et la maman qui

le donne à téter, comme l'a déjà indiqué M. Fr. Muller dans cette Revue même, t. I, p. 97. De *mamma* dérive *mamilla*, sans gémination de la consonne; il n'est pas dès lors trop audacieux de dériver du doublet de *mamma*, *amma*, le verbe de tendresse *amāre* qui n'a pas reçu d'étymologie satisfaisante. A l'appui de cette étymologie, — *pace pudici lectoris dicam!* — je me permettrai de citer *cacāre*, autre mot du langage enfantin qui, lui aussi, n'a qu'une seule consonne, en face du grec κάκκη, κακκάω.

Si *mamma* et *māter* sont identiques pour le sens, ils diffèrent cependant par l'emploi. *Mamma*, forme puérile, est un terme de tendresse; c'est le mot dont se sert le bébé pour appeler sa mère, et que la mère emploie elle-même pour se désigner à son bébé. Cette nuance sentimentale et affective ne se retrouve pas dans le terme général *māter*. Aussi est-ce *māter*, non *mamma*, qui s'applique aux femelles d'animaux devenues mères : *porci cum matribus* dit Varron, *R. R.*, 2, 4; et Virgile :

Multi iam excretos prohibent a matribus haedos

(*Georg.*, 3, 398.)

Juvénal même l'étendra aux poules qui, dans un plat, accompagnent les œufs qu'elles ont pondus :

Grandia praeterea tortoque calentia feno
oua adsunt ipsis cum matribus.

(*Sat.*, 11, 70-71.)

Et cette distinction explique la différence d'emploi du mot *māter* dans les langues romanes. A côté des formes de la langue écrite, et de caractère noble, telles que ital. *madre*, fr. *mère*, prov. *maire*, catal. *mara*, esp.-port. *madre*, certains dialectes rustiques ont des formes issues de *māter* qui, presque toutes, sont réservées à des animaux ou impliquent une nuance péjorative; cf. apud Meyer-Lübke, *sub uerbo*, nprov. *maire* hat verächtlichen Beiklang, südostfrz. *mare* heisst « Muttertier » ... campid. *mardi* « Mutterschwein », et dans les dérivés : campid. *mardina* « Hirschkuh », *marduska* « Schweinchen » *mardiedu* « Muttertiere », etc. Il est évident qu'en pareil cas la langue ne pouvait songer à utiliser *mamma*.

Mais *māter* n'est pas seulement réservé aux hommes ou aux animaux, il se dit également des plantes, des végétaux, acception dans laquelle il désigne la souche, la tige, considérée en tant que

productrice de rejetons et nourricière de l'arbre tout entier. Virgile connaît bien ce sens et l'utilise à propos dans le livre des *Géorgiques* consacré à l'arboriculture :

> *hic plantas tenero abscindens de corpore matrum*
> *deposuit sulcis*
>
> (*Georg.*, 2, 23);
>
> *nunc altae frondes et rami matris opacant*
> *crescentique adimunt fetus, uruntque ferentem*
>
> (*Ibid.*, 2, 55.)

Il n'y a là aucune image; il suffit de comparer le texte de Pline, *Nat. Hist.*, 12, 23, *superiores eiusdem rami in excelsum emicant, siluosa multitudine, uasto matris corpore*, et de songer au sens de μήτρα en grec, et aussi de *matrix*.

C'est de ce sens qu'il faut partir pour expliquer *māteriēs*, dérivé qui est à *māter* comme *pauperiēs* à *pauper*, et qui signifie proprement « la substance dont est faite la *māter* », la partie productrice et nourricière de l'arbre, par opposition à l'écorce qui la recouvre ou aux branches qui en sont issues; cf. Cicéron, *De Or.*, 2, 21, 88 : *nam facilius sicut in uitibus reuocantur ea quae se nimium profuderunt quam, si nihil ualet materies* (le tronc nourricier et producteur), *noua sarmenta cultura excitantur;* Colum., 5, 11, 4 : *inter corticem et materiem;* 4, 21, 2 : *uitis in materiam frondemque effunditur*. Le sens de « substance nourricière » s'est conservé encore dans l'emploi technique du mot que fait Celse, 2, 18, 39 sqq. : *imbecillissimam materiem esse omnem caulem oleris*. C'est encore un sens très voisin du sens premier que Cicéron donne à *māteriēs* quand il écrit, par exemple, *De Nat. Deor.*, 2, 39, 92 : *materia rerum ex qua et in qua sunt omnia*, et le rapprochement avec *māter* est évidemment présent à son esprit.

Comme c'est évidemment dans la *māteriēs* que l'on découpait les planches et les poutres, le mot dans la langue technique des charpentiers et des menuisiers s'est spécialisé dans le sens de bois à travailler, bois de construction :

> *proba materies data est, si probum adhibes fabrum,*

dit Plaute, *Poen.*, 915; *materiae apparatio* écrit Vitruve, 2, 8, 7, et c'est ainsi qu'il a servi à rendre ὕλη avec les acceptions particulières que le mot grec avait prises dans la langue de la philosophie, de la rhétorique ou de la médecine : ὕλη ἰατρική de Galien, par exemple, est devenu *materia medica*. Et ce *māteriēs*, « bois de

construction », est devenu l'opposé de *lignum*, « bois ramassé, bois à brûler » (de *legere*) : *cornus non potest uideri materies propter exilitatem, sed lignum* (Pline, *Nat. Hist.*, 16, 206).

Une fois parvenu à ce sens de « bois de charpente », *māteriēs* a fourni de nombreux dérivés : *māteriō, -ās, -āre*, « employer du bois dans la charpente, construire en bois », ainsi dans Vitruve, 5, 12, 7 : *eaque aedificia minime sunt materianda propter incendia; māteriātiō, -ōnis*, f., « charpente [d'un toit] », *māteriārius, a, um*, « concernant la charpente ou le bois de charpente » : *māteriāria fabrica*, Pline, *Nat. Hist.*, 7, 18; *-us faber, negōtiātor*, ou simplement *māteriārius* que Plaute emploie déjà, *Mil. Gl.*, 920 (il s'agit de la construction d'un navire) :

adsunt fabri architectique, <adsunt> ad eam haud inperiti.
Si non nos materiarius remoratur, quod opus<t> qui det
(noui indolem nostri ingeni), cito erit parata nauis;

enfin *māteriāmen* qui survit encore dans le fr. « merrain », avec son dérivé *māteriāmentum*; cf. Meyer-Lübke, s. u. Tout s'enchaîne et se déduit de la matière la plus simple et la plus claire, à condition de bien fixer les sens, et de songer aux rôles que jouent les langues techniques dans la constitution ou la transformation du vocabulaire.

*
* *

L'examen du sens de *māter* a permis d'expliquer la descendance que le nom a eue en latin même et dans les langues romanes. Pour d'autres mots, le même examen permettra de les rattacher plus étroitement non plus seulement à leurs descendants, mais à leur ancêtre, ou à leurs parents collatéraux. On sera plus près du concept indo-européen qu'exprime la racine de *habeō* si, au lieu de la définition vague et incomplète de Walde « haben, halten », dont il faudrait au moins renverser les termes, on montre par des exemples que *habeō* est un verbe de sens concret qui signifiait d'abord à la fois « tenir » (sens transitif) et « se tenir » (sens absolu). L'emploi absolu est, en effet, bien attesté; cf. Plaute, *Men.*, 69 :

nunc ille geminus qui Syracusis habet

en face de l'emploi transitif que présente Ennius, *Trag.*, 294 :

quae Corinthum arcem altam habetis

mais dans cette acception le fréquentatif *habitāre* s'est peu à peu substitué à *habēre*, et l'a éliminé des langues romanes ; cf. Meyer-Lübke, *op. laud.*, 3961, 3962, 3963. Le sens de « *tenir* » apparaît dans les expressions *habēre comitia*, *contiōnem*, *senātum*, dont l'équivalent osque *comono ne hipid* « comitia ne habuerit » (table de Bantia, 1, 8) montre le caractère italique commun, dans *hoc habēt*, « il en tient », dans l'emploi de *habēre* et *se habēre* avec un adverbe du type *bene*, *male*, e. g. Dolabella ap. Cic., *Fam.*, 9, 9, 1 : *Tullia nostra recte ualet; Terentia minus belle habuit*. C'est ce sens aussi qui explique les dérivés *habitus*, *-ūs* m., proprement « le maintien » (cf. gr. ἕξις), et *habitūdō*, *-inis* (rare, mais déjà dans Térence) ; *habilis*, « qui tient bien, bien en mains » ; *habilis galea*, *h. ensis*, *h. arcus*, d'où *habilis ad*, « bien adapté à », avec le même développement de sens que dans *aptus ; habēna*, *-ae* (féminin substantivé d'un adjectif en *-no- : *habēnus ;* cf. *plē-nus*, *fē-num*), « courroie qui sert à tenir, jugulaire » et, au pluriel, « rênes [qu'on tient en mains] ». C'est celui qui s'est maintenu fidèlement dans tous les composés : *adhibeō*, « appliquer à » (sens physique), e. g. Virgile, *Georg.*, 3, 455 :

> *dum medicas adhibere manus ad uulnera pastor*
> *abnegat*

Lampride, *Hel.*, 5, 4 : *una manu ad mammam, altera pudendis adhibita* ; et sens moral, Cicéron, *De Orat.*, 2, 39 : *ad eam* [*scil. eloquentiam*] *laudandam ipsam illam* [*eloquentiam*] *adhibere* ; *cohibeō*, « tenir ensemble, contenir » ; *exhibeō*, « produire au dehors » ; *inhibeō*, « maintenir dans, d'où arrêter » ; *perhibeō*, « répandre, d'où : 1° fournir, *perhibēre operam*, *testimonium ;* 2° répandre un bruit, *ut perhibent*, et finalement « nommer, désigner » ; *prohibēre*, « tenir en avant de, d'où tenir à l'écart, empêcher » ; *redhibeō*, « faire reprendre » ; *dēbeō*, « tenir de quelqu'un », par suite, « devoir à quelqu'un » ; *praebeō*, « présenter », d'où « fournir », et *se praebeō*, « se présenter, se montrer » (cf. *ostendō*) ; *antehabeō*, *posthabeō*, « faire passer avant, après ». Du sens de « tenir », on est passé facilement à celui de « posséder », employé lui aussi absolument, e. g. Plaute, *Rud.*, 1320-1321 :

Papae ! diuitias tu quidem habuisti luculentas.
— Miserum istuc uerbum et pessumum est, habuisse, et nihil habere ;

puis finalement au sens tout abstrait de « avoir », par exemple Horace, *Sat.*, I, 14, 34 :

fenum habet in cornu : longe fuge,

et Sénèque, *De Ira*, 2, 29, 1 : « [*ira*] *graues habet impetus primos* ».

Mais ceci est le résultat de toute une évolution dont le latin permet encore de suivre la marche et les progrès, et qui d'ailleurs se poursuit plus loin encore. Car dans le sens de « avoir », *habeō* comme son correspondant grec ἔχω pouvait être suivi d'un infinitif; ainsi Cicéron, *Att.*, 2, 22, 6, *de republica nihil habeo ad te scribere*, construction qui a impliqué rapidement une idée accessoire d'obligation, qu'on sent déjà dans Varron, par exemple, *R. R.*, 1, 1, 2, *rogas ut id mihi habeam curare;* de là, chez les écrivains ecclésiastiques, l'emploi de *habēre* avec le sens de *debēre*, e. g. Tertullien, *Apol.*, 37, *si inimicos iubemur diligere, quem habemus odisse?*, qui est à l'origine du futur roman. D'autre part, d'emplois tels que *domitas habere libidines*, « tenir domptées ses passions » (Cicéron, *De Or.*, 1, 43, 194), on est arrivé à des locutions telles que *compertum ego habeo*, Salluste, *Cat.*, 58, 1, où la périphrase ne diffère guère du parfait *comperī* et qui acheminent *habeō* vers le rôle d'auxiliaire[1].

Dans la conclusion d'un article plein de vues profondes sur « le développement du verbe avoir[2] », M. Meillet constatait qu' « entre l'indo-européen qui n'avait pas même l'amorce d'un verbe « avoir » et une langue moderne telle que le français, il y a tout à la fois un changement profond d'institutions sociales, un changement dans la structure de la phrase, et un changement dans la mentalité des hommes ». N'est-ce pas le devoir d'un dictionnaire étymologique latin de montrer que c'est peut-être le latin qui fournit à cette thèse la démonstration la plus complète?

Enfin, pour prendre un dernier exemple, ce sera rendre intelligible la parenté de *faciō* et de τίθημι que de montrer qu'à côté du sens de « faire », et sans doute antérieurement à ce sens, le verbe

1. Cf. Meillet-Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, p. 281-283.

2. Paru dans ΑΝΤΙΔΩΡΟΝ, *Festschrift Jakob Wackernagel*, Goettingen, 1924, p. 9 et suiv.

latin a eu également, comme son correspondant grec, le sens de « poser, placer ». Pour le prouver, les faits ne manqueront pas. Dans le simple, c'est l'existence d'expressions comme *facere magnī, nihilī* « poser comme étant de grande, de nulle valeur », *facere nōmen alicui* (équivalent de *indere nōmen alicui*, où *-dere* représente un autre aspect pris en latin par la racine **dhē-*), *facere modum irae* « poser une limite à la colère », *facere multam* « poser (fixer) une amende », *facere aliquem regem* « poser quelqu'un comme roi »; *fac, quaeso, qui ego sum, esse te* « pose (suppose), si tu veux, que c'est toi qui est moi » dit Cicéron, *Fam.*, 7, 23, 1. Dans l'emploi absolu, on pourra relever *facere cum aliquo, aduersus aliquem* « se mettre avec, contre quelqu'un » (d'où *factiō* proprement « position »), e. g. Plaute, *Trin.*, 452 :

cum uostra nostra non est aequa factio.

C'est encore le sens de « [se] placer, [se] poser » qui seul permettra d'expliquer l'emploi, pronominal ou absolu, de *se facere* ou *facere* (ce dernier attesté dans ce sens seulement à l'époque impériale, mais c'est une survivance d'un usage ancien) au sens de « se mettre en marche, se déplacer »; cf. l'emploi absolu de désidératif *facessō* « s'en aller », à côté du sens transitif « s'empresser de faire ». Le même sens de « poser » apparaît éclatant dans les composés *afficere* « mettre dans tel ou tel état », *affectus* qui sert à traduire le gr. διάθεσις, *dēficiō* « faire défaut » (absolu) et « abandonner » (transitif); *officiō* « se placer devant, faire obstacle à » (cf. *obstāre*), *proficiō* « avancer, faire des progrès », et son inchoatif *proficiscor* « se mettre en route », *reficiō* « remettre en état », *sufficiō* « placer dessous, se placer dessous » (cf. pour le développement de sens *subueniō*).

Ce sens de *faciō* « poser » explique que, dans le sens de « faire », il exprime l'aspect instantané de l'action, et que, comme tel, il n'ait pu avoir d'infectum passif. On ne peut dire qu'une chose « est en train d'être posée ». Aussi *faciō* n'a-t-il pu fournir au passif qu'un perfectum *factus sum*, tandis que les temps de l'infectum étaient empruntés à un verbe actif de sens duratif signifiant proprement « devenir », *fīō, fierī* (ancien *fiere*, qui a pris la désinence passive *-ī* en raison même de l'emploi qui en a été fait). Cette valeur instantanée de *faciō* permet, d'autre part, de le différencier de *agō*, ancien terme de la langue pastorale, « pousser [le

troupeau devant soi », cf. *agolum* « *pastorale baculum quo pecudes aguntur* », *P. F.*, 27, 7, qui, en vertu de son sens, était naturellement désigné, comme disent Bréal et Bailly, pour « exprimer l'activité dans son exercice continu, tandis que *facere* exprime l'activité prise sur le fait, dans un certain instant ». *Agere* se dit d'une activité qui se déploie, *facere* d'une chose qui se fait : de là *agere aeuum, aetatem, uitam, custodias agere, uigilias agere, paenitentiam agere*, toutes expressions qui sont des sortes de présents intensifs, et dans lesquelles la langue familière, pour insister sur la continuité de l'action, a tendu à remplacer *agere* par son fréquentatif *agitāre*. — Tout s'éclaire, s'ordonne et se précise ; à un mélange hétéroclite de sens sans rapport les uns avec les autres se substituent des développements logiques, continus et cohérents, des différenciations d'emplois justifiées par des différences d'origine, et tout cela, sans sortir du latin, par le seul examen des renseignements que fournit son vocabulaire. Les faits parlent d'eux-mêmes, il suffit de les interroger.

A. Ernout.

II

LE LATIN DES CHARTES

par C. Brunel

Professeur à l'École des Chartes et à l'École des Hautes Études.

Même, dans les pays de langue romane, lorsque la langue parlée fut assez éloignée de la langue écrite pour être sentie comme un idiome différent et acquit assez de dignité pour devenir un instrument littéraire ; même, dans les pays de langue germanique, quand la langue traditionnelle se fut maintenue devant la langue d'une civilisation et d'une religion nouvelles, l'usage romain d'écrire en latin les actes administratifs et judiciaires se continua dans l'Europe occidentale, exception faite pour le sud de l'Italie, où l'on put les écrire en grec, et la Grande-Bretagne, où, jusqu'à l'accession de la dynastie normande, l'anglo-saxon fut employé concurremment avec le latin. Cet usage quasi absolu dans le domaine de l'Église romaine n'a, dans son ensemble, commencé à fléchir qu'à